

L'équipe du CHRS

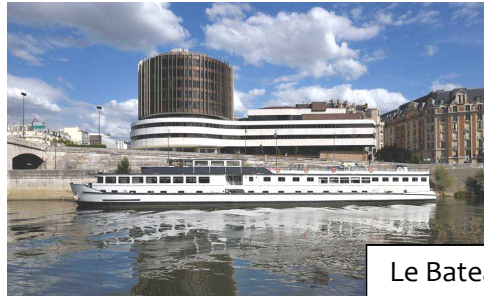
Composition de l'équipe :

- Un directeur
- Quatre travailleurs sociaux
- Une psychologue
- Une animatrice
- Une maîtresse de maison
- Deux agents d'accueil
- Un agent d'entretien
- Deux agents de service
- Des veilleurs de nuit (société extérieure)
- Des bénévoles (infirmières, professeurs, ...)
- Des stagiaires en formation (IRTS, IFSI...)
- Du personnel détaché (équipe mobile santé mentale et précarité)

Ainsi que de nombreux partenaires...


**Toute l'équipe travaille à l'épanouissement
des personnes accueillies,
offrant une écoute et
un accompagnement adaptés,
afin de permettre à chacun d'avancer
dans son projet de vie.**

Plan d'accès



Le Bateau « L'Amirale »
14 bd du général Koenig
92200 Neuilly sur Seine



 **1** Métro 1
Bus 43, 73, 93, 157, 158, 174, 176
arrêt « Pont de Neuilly »



armedusalut.fr

SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut



« L'Amirale »
Major Georgette Gogibus



**Centre d'Hébergement
et de Réinsertion Sociale**
Accueil de femmes, hommes et couples

14 boulevard du Général Koenig
92200 Neuilly sur Seine

Téléphone : 01 55 62 02 95

Fax : 01 47 22 86 91

E-mail : amiralegogibus@armedusalut.fr



L'Armée du Salut

L'Armée du Salut a été fondée en Angleterre, en 1878, en pleine révolution industrielle, par le pasteur William Booth. Elle est portée par une éthique chrétienne. Présente dans 108 pays répartis sur 5 continents, elle a pour vocation de répondre aux besoins physiques, sociaux et spirituels des personnes en situation de détresse.

L'Armée du Salut s'investit dans l'accueil et l'accompagnement des publics les plus démunis.



Elle a pour devise :
Secourir,

Accompagner

« L'Amirale » Major Georgette Gogibus

Reconstruire

Situé sur un bateau au niveau du Pont de Neuilly sur Seine, le CHRS « l'Amirale » est en capacité d'accueillir 50 personnes dont 10 couples.

L'établissement héberge de manière inconditionnelle toute personne sans domicile, en situation de grande précarité et d'exclusion. Les admissions se font sur orientation du 115 et du Samu social des Hauts de Seine (20 places) et de Paris (20 places).

Confort et bien-être

Chaque résident possède sa cabine individuelle (double pour les couples) avec salle de bain. La literie, le linge de douche ainsi qu'un kit hygiène sont fournis. Chacun est responsable de la propreté de sa chambre.



Une laverie est à disposition sur rendez-vous.

Les repas sont servis à bord, dans une salle commune. Les résidents sont sollicités pour participer aux différentes tâches, en fonction d'un planning. C'est un moyen pour eux de valoriser leurs compétences tout en participant à la vie collective et en se rendant utile.



Des agents d'accueil et des veilleurs de nuit veillent à la sécurité des biens et des personnes.

Participation financière

Il est demandé une participation financière correspondant à 30% des revenus mensuels. L'accueil n'est pas conditionné à la perception de revenus.

Animations



Une animatrice propose des activités de tous types aux résidents. Chaque fin de mois, les anniversaires sont fêtés.

Accompagnement

Tout au long de leur séjour, les résidents sont suivis par un travailleur social référent qui les aide à avancer dans leurs démarches et projets. Le processus est à la fois une intervention sociale d'aide à la personne (ISAP) et d'intérêt collectif (ISIC).

Une psychologue assure des permanences tous les lundis et jeudis. Deux infirmières interviennent ponctuellement pour suivre la santé des résidents et les orienter vers les services de soins adaptés. Des médecins de l'ordre de Malte se déplacent en fonction des besoins.

Des cours hebdomadaires de français langue étrangère (FLE) sont assurés par des professeurs bénévoles.

Un accompagnement spirituel est proposé sur demande. Par ailleurs, des groupes de paroles sont régulièrement organisés.



Expression des résidents

Les résidents disposent de droits et en particulier celui de s'exprimer. Des réunions de résidents sont régulièrement mises en place à cet effet.

Ils sont ainsi associés aux réflexions concernant les règles de l'établissement. Le vivre ensemble passe par la reconnaissance de l'autre et les notions de respect et de solidarité.

Chaque année, des représentants des résidents sont élus et forment un **Conseil de la Vie Sociale**.